

## ASSEMBLEE GENERALE

Procès-verbal

Séance du mercredi 27 novembre 2024, à 17h45

Hôtel de Ville, Bulle

Président	Alain	Lunghi
Vice-présidente	Claire-Lise	Rimaz
Secrétaire	Marianne	Golaz
Délégué IPVF – Finances	Romain	Castella
Communication - RP	Christelle	Grangier
Délégué de la profession	René	Kolly
<b>Membres présents</b>	Selon la liste des présences signée, annexée	

### Ordre du jour

- 1. Introduction**
- 2. Procès-verbal de la dernière Assemblée Générale**
- 3. Rapport du Comité**
- 4. Modification des statuts**
- 5. Adoption du budget 2025**
- 6. Admissions, démissions et exclusions**
- 7. Démission et élection au comité**
- 8. Fixation de la cotisation annuelle**
- 9. Divers et propositions individuelles**

### **1. Introduction**

Le Président, Alain Lunghi, ouvre cette Assemblée Générale et souhaite la bienvenue à tous.

Il remercie l'Hôtel de Ville de nous accueillir pour cette soirée.

27 membres sont présents, ainsi que 3 accompagnants.

Le Président se présente brièvement pour ceux qui ne le connaissent pas (encore).

La convocation a été envoyée conformément aux statuts et les divers documents nécessaires à la préparation de cette Assemblée Générale étaient à disposition des membres, aussi bien auprès du secrétariat, que sur le site internet.

Un scrutateur est nommé. Il s'agit de M. Jean-Marie Michel. Le Président le remercie.

### **2. Procès-verbal de la dernière Assemblée Générale**

Tel qu'indiqué dans la convocation, le procès-verbal de l'Assemblée constitutive du 25 septembre 2019 était à la disposition des membres sur le site internet du club (<https://vaccarinus.ch/>) ou auprès du secrétariat.

Aucune remarque.

**Décision :** Le procès-verbal de l'Assemblée constitutive du 25 septembre 2019 est accepté à l'unanimité des membres présents.

### 3. Rapport du Comité

Le président rappelle les mission et buts du club, tels que réunir les ambassadeurs du VFAOP sous un angle dynamique, innovant et engagé, autour de ce produit emblématique et traditionnel, ainsi que faire rayonner le VFAOP et le canton de Fribourg.

Il informe aussi l'Assemblée des occupations du comité ces dernières années, telles que recherche de membres, mise en place des processus internes (charte du Club, charte graphique, moyens de communication, révision des statuts, ...) et co-organisation de l'événement annuel avec l'IPVF.

Durant l'année écoulée, les membres ont eu la possibilité de participer (invitations) à diverses manifestations, dont l'IPVF est partenaire (événement 2023 à la Remise TPF de Bulle, Lac Noir Festival, désalpe de Charmey, Coupe du Monde de ski-alpinisme à Villars, Abyss Festival).

Les principaux sujets traités par le comité cette année ont été la révision des statuts et de la charte du club, l'examen des candidatures et les contacts avec les nouveaux membres.

### 4. Modification des statuts

Tel qu'indiqué dans la convocation, la proposition de révision des statuts (ainsi que les statuts en vigueur jusqu'ici) étaient à disposition sur le site internet du club (<https://vaccarinus.ch/>) ou auprès du secrétariat.

Le Président, Alain Lunghi, présente les modifications apportées, article par article.

Daniel Blanc relève que la FPE gère les comptes du Club. Il demande si les membres seront au courant des comptes.

Le Président l'informe que les budgets seront soumis à l'Assemblée Générale.

R. Castella souhaite informer l'Assemblée que le but de cette manière de procéder est d'éviter d'avoir l'obligation de réviser les comptes, puisque la fiduciaire de la FPE révise déjà les comptes. Cependant, par souci de transparence, il est tout à fait possible de présenter les comptes à l'Assemblée, sans le devoir d'approbation formelle.

Aucune autre remarque de la part des membres.

**Décision :** Les membres présents acceptent à l'unanimité la modification des statuts telle que présentée.  
Les nouveaux statuts révisés sont joints à ce procès-verbal.

Le Président remercie les membres de leur confiance.

### 5. Adoption du budget 2025

Le Président passe la parole à R. Castella pour la présentation du budget 2025, comme suit :

<u>Produits</u>		<u>Charges</u>	
Cotisations	5'700	Événements	13'500
Recettes événements	3'000	Communication	3'000
Soutien IPVF événements	11'000	Matériel pub	2'000
Soutien IPVF admin	4'000	Admin.	4'000
Ventes diverses	0	Divers	500
Divers	0		
<b>Total</b>	<b>23'700</b>	<b>Total</b>	<b>23'000</b>
<b>Résultat (bénéf.)</b>	<b>700</b>		

Ce dernier explique que durant la phase de lancement du Club, l'IPVF en assure en bonne partie son financement. Le budget est très simple avec un événement annuel et les recettes sont les cotisations des membres.

Les membres de l'IPVF payant déjà une cotisation à l'IPVF sont exempts de cotisations au Club Vaccarinus (tant qu'ils sont membres IPVF). Le jour où ils quittent l'IPVF, la cotisation devient payante.

Le comité veille à conserver une diversité de membres, ambassadeurs du VFAOP. Dans le nombre des membres, les membres « filière » ne sont pas comptés, car professionnellement ils sont déjà des ambassadeurs.

Pour terminer, R. Castella souhaite informer l'Assemblée que les membres du comité agissent bénévolement.

**Décision :** Le budget 2025 est adopté à l'unanimité des membres présents.

## 6. Admissions, démissions et exclusions

Lors de l'Assemblée constitutive du 25 septembre 2019, le Club comptait 30 membres fondateurs.

Jusqu'à fin 2023, 135 nouveaux membres ont été admis par le comité, portant ainsi le nombre de membres à 165. Selon les statuts, les membres doivent être admis par l'Assemblée Générale. Le Président soumet donc ces nouvelles admissions à l'Assemblée, afin de se conformer aux statuts. La liste de ces personnes est disponible auprès du secrétariat, sur demande.

**Décision :** L'admission des membres arrivés depuis l'Assemblée constitutive du 25 septembre 2019 jusqu'à fin 2023 est approuvée/confirmée à l'unanimité des membres présents.

Ensuite, le Président présente brièvement les 12 personnes candidates à devenir membres du Club. Leur intronisation aura lieu plus tard dans la soirée, lors de l'événement du Club.

Il s'agit de :

- |                         |  |
|-------------------------|--|
| • Damien Baechler       | Parrainé par Christian Duc             |
| • Patrice Borcard       | Parrainé par Nadine Gobet              |
| • Marielle Colliard     | Parrainée par Lionel Martin            |
| • Axel de Montmollin    | Parrainé par IPVF                      |
| • Sophie Desbiolles     | Parrainée par Danielle Gagnaux-Morel   |
| • Nicolas Kolly         | Parrainé par René Kolly                |
| • Jacques Mauron        | Parrainé par Nadine Gobet              |
| • Jocelyn Romanens      | Parrainé par Sébastien Kolly           |
| • Pierre Monnard        | Parrainé par Comité du Club Vaccarinus |
| • Cyril Metzger         | Parrainé par Comité du Club Vaccarinus |
| • Serge Rossier         | Parrainé par Comité du Club Vaccarinus |
| • Pierre-Pascal Clément | Parrainé par Comité du Club Vaccarinus |

Deux démissions ont été reçues :

- Nadine Lacroix-Oggier
- Eveline Branders

2 personnes doivent être exclues pour cause de non-paiement des cotisations. Les noms ne sont pas divulgués.

D. Blanc demande si des mesures ont été prises pour rappeler les membres avant de prononcer leur exclusion.

Le Président et R. Castella lui confirment que ces exclusions ont lieu après plus d'une année de non-paiement des cotisations et des rappels ont bien été envoyés.

**Décision :** Les membres présents acceptent les admissions de Damien Baechler, Patrice Borcard, Marielle Colliard, Axel de Montmollin, Sophie Desbiolles, Nicolas Kolly, Jacques Mauron, Jocelyn Romanens, Pierre Monnard, Cyril Metzger, Serge Rossier et Pierre-Pascal Clément. Ils prennent également acte des démissions de Mmes Nadine Lacroix-Oggier et Eveline Branders. Finalement ils acceptent les exclusions de 2 membres pour cause de non-paiement des cotisations 2 ans de suite.

## 7. Démission et élection au comité

Le comité a reçu la démission de René Kolly.

Le Président le remercie pour son travail et son implication ces dernières années et lui remet une petite attention.

Maxime Uldry a accepté de suppléer à René Kolly comme délégué de la profession au comité. Le Président le présente brièvement et lui laisse la parole.

Pour le lui le texte de présentation est déjà bien complet. Le fait de rejoindre le comité est relativement logique puisqu'il est dans le Vacherin Fribourgeois AOP depuis toujours, ainsi que dans la défense des valeurs régionales et suprarégionales.

**Décision :** Les membres présents acceptent M. Maxime Uldry comme membre au comité (suppléant de René Kolly, délégué de la profession).

## 8. Fixation de la cotisation annuelle

Le comité propose de maintenir la cotisation annuelle à CHF 50.-

**Décision :** Les membres présents acceptent à l'unanimité le maintien de la cotisation annuelle à CHF 50.-

## 9. Divers et propositions individuelles

Après 5 ans de comité, de rencontres, de partage et d'amitié autour du VFAOP, René Kolly souhaite prendre congé du comité au moyen d'une petite allocution. Il souhaite également la bienvenue à Maxime Uldry.

Plus personne ne demandant la parole, le Président termine en remerciant chacun de sa présence ainsi que le Directeur et toute son équipe pour leur implication.

Il clôture l'Assemblée à 18h22.

# INTERPROFESSION DU VACHERIN FRIBOURGEOIS

Alain Lunghi, Président

Marianne Golaz, Secrétaire

Bulle, le 10 février 2025